

Tellé à l'Ambassade d'Espagne, & Mr. Robin sont revenus de Madrid: & la plupart des Consuls François qui étoient dans les Villes de Commerce de ce Royaume, se sont retirez à Marseille & à Toulon.

VI. La route de l'Infante jusqu'à Bayonne est réglée à 31. jours de marche, & 10. de séjour. Sa suite est composée de 226. personnes, dont la dépense est, dit-on, réglée à dix mille livres par jour, non compris les extraordinaires; & les voitures de son équipage consistent en un Carosse du Corps à six places, deux autres de même, & deux à huit places chacun, avec quatre Berlines pour les Officiers & Dames de la suite. Le Roi avant son départ avoit fait offrir à la Garde nommée la Louïfia une gratification de 1800. livres, mais elle s'est civilement excusée de l'accepter. Le 20. on aprit que cette Princesse étoit arrivée à Poitier, avec un dévoyement qui n'a pas eu suite; ainsi elle a continué sa route vers Bayonne à petites journées. On a levé 500. aulnes de Damas de Genes, & 250. aulnes de Taffetas, pour meubler au Palais Royal les Apartemens de Mademoiselle de Beaujelois, qui sera nommée à présent Mademoiselle d'Orleans; & la Princesse sa Sœur cadette, Mademoiselle de Chartres: pour ce qui est de la Princesse Douairière d'Espagne, on est encore dans l'incertitude où elle ira faire sa résidence, si ce sera au Château de Vincennes ou ailleurs. Le 17. le Cardinal de Rohan partit pour la belle Maison de Saverne, où il a fait transporter quantité de meubles des plus somptueux; il a mené avec lui six Carosses à six Chevaux avec une suite & des équipages beaucoup plus magnifiques qu'il n'a jamais eu. La Duchesse de Ventadour ne se retire plus au Couvent de Requere, comme on l'avoit dit, & elle vient au contraire occuper aux Thuilleries l'Appartement qu'occupoit cette Emi-